

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**DECHETS MENAGERS  
ET ASSIMILES -  
Fixation des tarifs de  
déchèteries pour les  
professionnels.**

==

**RAPPORTEUR  
M. le Président**

Date de convocation :  
10/12/19

Date d'affichage :  
10/12/19

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 70

Nombre de Conseillers  
votant : 70

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

**DES DELIBERATIONS**

Séance du 16 DÉCEMBRE 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GARDON, M. Roland MORTELLI, M. Claude VASSET, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Monique BRY, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamilia MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Patrick JULIEN suppléant de Mme Danielle LANCO, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Roland RENARD, M. Jean-Michel BERTONNET représenté(e) par M. Christian MOIRET, M. Gilles GILLET représenté(e) par M. Michel BONO, M. Alain RACHESBOEUF représenté(e) par M. Philippe LEMOINE, M. Jean-Marc BERTRAND représenté(e) par M. Roland MORTELLI, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Guy DAMBRE, M. Vincent SAVELLI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Les professionnels peuvent apporter leurs déchets (non dangereux des activités économiques), dans les déchèteries Nord, Sud, Ouest et de Clastres, conformément à la délibération du 16 janvier 2017.

Ils effectuent leur règlement au moyen d'une carte prépayée, délivrée par les agents du service déchets ménagers et assimilés, permettant un paiement forfaitaire selon le poids à vide du véhicule.

A compter de 2020, il est proposé d'augmenter le nombre de passages de 10 à 12 pour la carte prépayée « multi-passages », sans changement de tarif, comme suit :

	Carte pour 1 passage	Carte pour 12 passages
Petit véhicule utilitaire (PV ≤ 1,3 T)	17 € TTC	170 € TTC
Véhicule type fourgon (1,3 T < PV ≤ 2,1 T)	37 € TTC	370 € TTC
Gros véhicule (PV > 2,1 T)	51 € TTC	510 € TTC

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver l'application, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, des tarifs présentés au présent rapport pour les quatre déchèteries ;

2°) d'autoriser le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 69 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier  
TOURNAY

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Réception par le préfet : 06/01/20

Publication : 24/12/19

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation